

## DURCISSEUR POLYESTER du TEP 1210

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : DURCISSEUR POLYESTER DU TEP1210

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société CENTAURE SA  
6, rue luigi Galvani  
92160 ANTONY

Téléphone : +33 (0) 1 55 59 15 30

Téléfax : +33 (0) 1 55 59 15 31

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : contact@centauregroup.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 01 45425959 (24h) ORFILA (France) / +34 972 478060 (8:00-12:45 / 14:15-17:30)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Peroxydes organiques, Type E H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Comburant R 7: Peut provoquer un incendie.

## DURCISSEUR POLYESTER du TEP 1210

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

|                                |                                                                   |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Irritant                       | R36: Irritant pour les yeux.                                      |
| Sensibilisant                  | R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Dangereux pour l'environnement | R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.                 |

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
**Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
**Stockage:**  
P411 + P235 Stocker à une température ne dépassant pas 25°C / 77°F. Tenir au frais.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

## DURCISSEUR POLYESTER du TEP 1210

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

peroxyde de dibenzoyle

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Peroxydes organiques, solides

#### Composants dangereux

| Nom Chimique                   | No.-CAS<br>No.-CE<br>Numéro d'en-<br>registrement | Classification<br>(67/548/CEE)                  | Classification<br>(RÈGLEMENT<br>(CE) No<br>1272/2008)                                          | Concentration<br>(%) |
|--------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| peroxyde de dibenzoyle         | 94-36-0<br>202-327-6<br>01-<br>2119511472-50      | E; R 3<br>O; R 7<br>Xi; R36<br>R43<br>N; R50/53 | Org. Perox. B;<br>H241<br>Eye Irrit. 2; H319<br>Skin Sens. 1; H317<br>Aquatic Acute 1;<br>H400 | >= 45 - < 52         |
| éthane-1,2-diol                | 107-21-1<br>203-473-3<br>01-<br>2119456816-28     | Xn; R48/22                                      | Acute Tox. 4; H302<br>STOT RE 2; H373                                                          | >= 5 - < 10          |
| dibenzoate d'oxydipro-<br>pyle | 27138-31-4<br>248-258-5                           | N; R51/53                                       | Aquatic Chronic 2;<br>H411                                                                     | >= 1 - <= 2,5        |

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés

## DURCISSEUR POLYESTER du TEP 1210

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

- 
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.  
Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:  
Rougeur  
L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: Irritation locale

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas d'information disponible.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Halons

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux : Donnée non disponible

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

## DURCISSEUR POLYESTER du TEP 1210

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.  
Tenir à l'écart de la chaleur.  
Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).  
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter le choc et le frottement. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Défense de fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Durée de stockage : 12 mois
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

| Composants                 | No.-CAS                                                                          | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle          | Base       |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------|
| peroxyde de dibenzoyl      | 94-36-0                                                                          | VME                                | 5 mg/m <sup>3</sup>             | FR VLE     |
| Information supplémentaire | Valeurs limites indicatives                                                      |                                    |                                 |            |
| éthane-1,2-diol            | 107-21-1                                                                         | STEL                               | 40 ppm<br>104 mg/m <sup>3</sup> | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire | Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif |                                    |                                 |            |
| éthane-1,2-diol            | 107-21-1                                                                         | TWA                                | 20 ppm<br>52 mg/m <sup>3</sup>  | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire | Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif |                                    |                                 |            |
| éthane-1,2-diol            | 107-21-1                                                                         | VLCT (VLE) (Vapeur)                | 40 ppm<br>104 mg/m <sup>3</sup> | FR VLE     |
| Information supplémentaire | Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires indicatives     |                                    |                                 |            |
| éthane-1,2-diol            | 107-21-1                                                                         | VME (Vapeur)                       | 20 ppm<br>52 mg/m <sup>3</sup>  | FR VLE     |
| Information sup-           | Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires indicatives     |                                    |                                 |            |

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

plémentaire

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

|                      |                                                                                                                                                                            |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| peroxyde de benzoyle | : Utilisation finale: Travailleurs<br>Voies d'exposition: Inhalation<br>Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques<br>Valeur: 11,75 mg/m <sup>3</sup> |
| éthylène-glycol      | : Utilisation finale: Travailleurs<br>Voies d'exposition: Inhalation<br>Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques<br>Valeur: 35 mg/m <sup>3</sup>    |

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Remarques : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle  
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|         |                                                        |
|---------|--------------------------------------------------------|
| Aspect  | : pâte                                                 |
| Couleur | : rouge<br>blanc                                       |
| Odeur   | : caractéristique                                      |
| pH      | : Non applicable<br>: non déterminé<br>: non déterminé |

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

|                                   |                                                        |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Point d'éclair                    | : Donnée non disponible                                |
| Limite d'explosivité, supérieure  | : non déterminé                                        |
| Limite d'explosivité, inférieure  | : non déterminé                                        |
| Pression de vapeur                | : 1 hPa (20 °C)                                        |
| Densité                           | : 1,3 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)<br>Méthode: ISO 2811-1 |
| Solubilité(s)<br>Hydrosolubilité  | : insoluble                                            |
| Température d'auto-inflammabilité | : non déterminé                                        |
| Viscosité<br>Viscosité, dynamique | : non déterminé                                        |
| Viscosité, cinématique            | : non déterminé                                        |

### 9.2 Autres informations

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) : 50 °C

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents réducteurs  
Oxydants  
Des acides et des bases  
Amines



## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

Métaux

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : L'oxygène

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

##### Composants:

##### **peroxyde de dibenzoyl:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 7.710 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 24,3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

##### **éthane-1,2-diol:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 9.530 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

##### **dibenzoate d'oxydipropyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.313 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:**

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:**

Remarques: Irritation sévère des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:**

Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Produit:**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Produit:**

Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Produit:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

**Produit:**

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

**Produit:**

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

remplis.

### Toxicité par aspiration

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: Donnée non disponible

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **peroxyde de dibenzoyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 0,06 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,11 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 0,06 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

##### **éthane-1,2-diol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 18.500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 2.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.  
Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.  
Recueillir dans des conteneurs en plastique ou en métal pour l'élimination.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR : 3108  
IMDG : 3108  
IATA : 3108

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE  
(PEROXYDE DE DIBENZOYLE)

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

**IMDG** : ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (DIBENZOYL PEROXIDE)

**IATA** : Organic peroxide type E, solid (Dibenzoyl peroxide)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** : 5.2

**IMDG** : 5.2

**IATA** : 5.2

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : P1  
Étiquettes : 5.2

**IMDG**

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : 5.2  
EmS Code : F-J, S-R

**IATA**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Étiquettes : Organic Peroxides, Keep Away From Heat

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IMDG**

Polluant marin : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

|    |                              | Quantité 1 | Quantité 2 |
|----|------------------------------|------------|------------|
| E1 | DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT | 100 t      | 200 t      |

## DURCISSEUR POLYESTER

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
000000001705

Date de révision: 28.05.2015

Maladies Professionnelles : 84  
(R-461-3, France)

Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrases R

|                 |                                                                                           |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acute Tox.      | Toxicité aiguë                                                                            |
| Aquatic Acute   | Toxicité aiguë pour le milieu aquatique                                                   |
| Aquatic Chronic | Toxicité chronique pour le milieu aquatique                                               |
| Eye Irrit.      | Irritation oculaire                                                                       |
| Org. Perox.     | Peroxydes organiques                                                                      |
| R 3             | Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. |
| R 7             | Peut provoquer un incendie.                                                               |

### Texte complet pour phrase H

|      |                                                                                                                  |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H241 | Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.                                                         |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion.                                                                                        |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.                                                                             |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.                                                                         |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques.                                                                     |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                               |

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.